

AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LE RÔLE DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE
DANS LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS DE GUERRE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Pourrait-il faire savoir à la Chambre si la Croix-Rouge canadienne a commencé à prêter son concours en rapport avec la libération des militaires et des civils étrangers qui avaient été capturés au Vietnam?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur, je peux confirmer les rapports qui ont été faits. A la demande du gouvernement canadien, la Croix-Rouge canadienne a envoyé une équipe de dix membres, dirigée par le commissaire national, le général Wrinch, qui est partie pour le Vietnam ce matin-même. Cette mesure est une conséquence du vœu exprimé par les parties à l'accord du Vietnam visant à ce que la Croix-Rouge canadienne joue un rôle, ce qui, j'en suis certain, sera bien accueilli par tous les membres de la Chambre.

VIETNAM DU NORD—LA QUESTION DE LA
RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Merci monsieur l'Orateur, de donner une fois de plus la parole à l'arrière-ban. Ma question s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et découle de sa déclaration à l'appel des motions sur la reconnaissance par le Canada de la République démocratique du Vietnam du Nord. Le ministre peut-il assurer la Chambre que, pour en arriver à cette décision, le gouvernement a tenu compte pleinement des nombreux obstacles, auxquels auront à faire face les délégués de la Commission internationale de surveillance, au Vietnam, et précisément la délégation canadienne à cette et à d'autres commissions, pour retracer les civils canadiens portés disparus depuis dix-neuf ans et plus particulièrement depuis dix ans?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur; et par suite de la considération dont nous jouissons nous espérons faire mieux encore.

* * *

LE CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS DU TRAVAIL

DEMANDE DE NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE
L'OUEST

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail, question que je lui ai d'ailleurs posée il y a quelques semaines au sujet du Conseil canadien des relations du travail. Le gouvernement a-t-il nommé à ce conseil un représentant de l'Ouest canadien et, dans la négative, quand le ministre doit-il en nommer un?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je peux maintenant dire au député que nous avons toute latitude pour faire des nominations à une date ultérieure. Nous avons essayé, de fait, de trouver un habitant de l'Ouest canadien pour occuper ce poste, mais malheureusement à ce moment-là, en particulier, la personne en cause ne pouvait accepter notre offre. Des membres de ce conseil, l'un est né au Manitoba, un autre a fait

Questions orales

ses études dans cette province, un autre encore a séjourné pendant assez longtemps en Colombie-Britannique et a fait ses études à l'Université de la Colombie-Britannique.

M. Reynolds: N'y avait-il qu'une seule personne de l'Ouest canadien, à qui le gouvernement estimait pouvoir offrir ce poste?

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LES INONDATIONS DANS LA RÉSERVE D'ESKASONI—
DEMANDE DE SECOURS POUR LES FAMILLES SINISTRÉES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si le ministre chargé des affaires indiennes a eu connaissance de l'inondation qui est survenue cette fin de semaine dans la réserve d'Eska-soni; il a fallu évacuer une dizaine de familles de leurs maisons et il y a eu beaucoup de dégâts et de pertes d'effets personnels. Le ministre a-t-il l'intention de faire une enquête et de voir à ce que ces familles reçoivent de l'aide financière ou autre?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, ni moi, ni le ministre, je pense, n'avons eu connaissance de cette situation déplorable, mais je vais me renseigner et mettre le député au courant des événements aussitôt que possible.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Bellechasse.

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il serait peut-être plus simple que je donne la parole à...

[Traduction]

Le député de Cape Breton-The Sydneys peut poser une question supplémentaire; ensuite je donnerai la parole au député de Bellechasse.

LE CHÔMAGE DANS LA RÉSERVE D'ESKASONI—LES
MESURES ENVISAGÉES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant de Mount Royal vient de faire son petit tour du pays annonçant à qui voulait l'entendre que nous vivions dans le meilleur des mondes...

M. l'Orateur: A l'ordre. Puis-je demander au député de poser sa question supplémentaire.

M. Muir: Il y a encore 80 p. 100 de chômage dans la réserve dont je viens de parler. Ne pourrait-on pas nous annoncer des mesures concrètes au lieu de nous dire qu'on prendra bien note de ce grave problème?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, si le député avait lu les rapports annuels du ministère, il saurait que le gouvernement a pris plusieurs mesures concrètes dans les dernières années. Je puis vous assurer que la situation s'est considérablement améliorée, surtout depuis quatre ans, quoique le chômage continue d'être un problème grave dans plusieurs réserves du pays.